

Synthèse de la rencontre de la commission « Villes innovantes » AIMF Nantes, Juin 2016

Faisant suite aux souhaits exprimés lors de sa rencontre de Liège en juillet 2015, la Commission villes innovantes de l'AIMF avait choisi la thématique des hubs créatifs pour sa 6^{ème} rencontre, tenue à Nantes en juin 2016. Une quinzaine de participants étaient présents, élus et techniciens des villes de Genève, Liège, Namur, Nantes, Rennes, Québec, Rouyn Noranda, Tbilissi et Woluwe Saint Lambert.

La réunion s'est tenue dans le contexte du Web2Day, le festival nantais du numérique, ce qui a permis des interactions avec les acteurs mobilisés à cette occasion. Les membres de la Commission ont notamment participé à une rencontre « Femmes du numérique », mettant en lien pour la première fois les réseaux de femmes entrepreneures du numérique français et québécois.

Les travaux de la commission étaient organisés autour de visites de terrain (La Centrale, Hub Green Tic), de présentations des villes, et de réflexions communes sur cette base, devant mener à l'identification d'une démarche francophone partageable.

En introduction des présentations, Maxime Schirrer a donné des éléments de cadrage complémentaires à la note initiale. Partant d'un point de vue sémantique sur l'équipement que représente un Hub créatif, un Fablab ou un tiers lieu, l'idée de ce type de démarche a une racine commune : pour les autorités publiques qui se lancent dans l'aventure, les Hubs créatifs symbolisent une politique urbaine d'innovation et d'entrepreneuriat. Le hub créatif est un espace dédié à une politique d'innovation territoriale à la croisée d'un laboratoire de fabrication et de la dynamisation d'un tissu entrepreneurial local. Ces espaces sont conçus pour être des supports à la conception de projet jusqu'au prototypage. C'est dans cette perspective que sont mises en place des plateformes de services qui offrent une gamme de prestations aux résidents de ces structures. Outre ces appuis techniques, il y a en arrière fond une relation humaine sous la forme de lien social qui va de l'échange de connaissances à la mise en place de formations pour l'acquisition de compétences. Ainsi, nous sommes à l'intersection d'une politique d'innovation relevant de l'économie sociale et solidaire et des Industries Culturelles et Créatives.

Au delà de l'innovation sociale symbolisée par la rencontre, il y a de nouvelles formes de centralités qui s'inventent. C'est un élément à creuser en matière d'aménagement urbain. Ce type d'équipement est alors à penser dans sa relation à l'espace public, d'autant plus si sa vocation est d'être un moyen de dynamisme économique et social. Dans cette perspective, le « Hub créatif » sera considéré comme un élément de composition urbaine et non plus comme un gadget ! D'où cette question essentielle : le hub créatif est-il un équipement classique à part entière mise à part sa dimension technique ? Est-ce une politique publique classique ou un moyen de revisiter l'action publique ?

Après ces éléments de cadrage, les présentations ont donné lieu à des échanges organisés autour de 3 axes :

1. Le lien Ville / Hub créatif
2. Le degré d'investissement de la collectivité
3. Le récit urbain de la ville intelligente.

1 Le lien Ville / Hub créatif

L'expérience de la Centrale, espace dans lequel s'est réunie la commission permanente à l'occasion de cette 6^e rencontre, est un bon exemple d'un plan stratégique mis en place par une autorité publique. La SAMOA, Société d'Economie Mixte de Nantes Métropole, est l'aménageur de l'île de Nantes et l'animateur du quartier de la création dans lequel se situe la Centrale. La Centrale est implantée au cœur de l'écosystème des Industries Créatives et Culturelles. Située sur une parcelle stratégique qui changera d'affectation en 2025 pour accueillir un équipement de Santé en lien avec la future implantation du Centre Hospitalier Universitaire, cette structure d'accueil éphémère d'une durée de vie de 10 ans est un cluster mariant l'activité économique, la recherche et l'art.

La mission transitoire va au delà des questions des prestations offertes par le hub (accueil de m² / machines prototypage / réseautage / soutien juridique / hôtel d'entreprises / début de production / formation) puisque l'idée hub créatif se place dans la perspective d'un développement local. Par exemple, il y a un travail de visibilité réalisée avec une problématique de réaménagement des accès au site, ce qui nécessite de retravailler l'espace public. Cette requalification a été également présentée par le Hub créatif « Plug'R » de Liège. En effet, c'est dans une dynamique de requalification de la gare des Guillemins qu'une mise à niveau du quartier et notamment du bâtiment du «fiacre », situé 200m de la gare, a été initiée pour porter Plug'R.

Que ce soit dans le cas de Nantes, Liège ou Namur, les transformations urbaines ont lieu en cœur de ville. Les échelles de diffusion de l'innovation au cœur de ville interrogent le modèle de diffusion de l'innovation dans son ensemble, notamment dans les zones périphériques.

En filigrane, c'est le modèle d'aménagement urbain et de développement créatif dont il est question. Le hub créatif est souvent une politique publique de revitalisation sur une grande friche industrielle en milieu urbain. Mais il existe des exemples de dispersion des friches industrielles dans le tissu urbain nécessitant des actions plus fines. Dans ce registre de réflexion, le modèle technopolitain permet d'ancrer historiquement les effets de proximité d'un point de vue économique ou culturel et renvoie à la question du maillage et du réseau.

2 Le degré d'investissement de la collectivité

La stratégie de développement économique de la ville de Québec a été présentée sous l'angle de l'entrepreneuriat dans le quartier numérique de St Roche. Cette illustration a permis de montrer des différences dans le montage et le portage

de projet de type Hub créatif. Dans le cas de Québec, le maire est un facilitateur des liens avec les grands groupes et permet de générer, voire d'amplifier un « business local ». Mais au final il y a peu d'intervention publique. En revanche, il est possible d'utiliser les infrastructures de la ville pour tester les innovations, créant un système de vitrines technologiques porté par une division de la ville. Par exemple, une expertise mondiale sur la pollution de l'eau est née avec les experts mondiaux qui sont à l'université du Québec en lien avec le service environnement de la ville.

L'aspect utilisateurs testeurs a été plusieurs fois mis en avant dans les Hubs créatifs de Nantes, Liège ou Namur en insistant sur le principe d'une communauté d'appartenance qui accepte l'idée de tester les innovations des « locataires » du Hub.

Ces illustrations montrent qu'une expertise locale peut être construite en mobilisant les atouts locaux pour développer l'activité économique de manière endogène.

Ainsi, le rôle des autorités publiques peut aller de la mise en relation de réseaux de personnes au développement d'un plan stratégique en matière d'aménagement urbain. Reste à déterminer dans ces conditions, quelles sont les ressources humaines à affecter dans ce type de planification stratégique.

3 Le récit de la ville intelligente

Cette partie fut l'occasion de débattre sur le sens à donner à la ville et au projet créatif. Quel est le récit urbain de la ville créative ? Il faut sortir de la logique de quartier pour aller vers la culture de la ville.

En matière d'organisation du système économique local, le choix d'un développement endogène ou exogène relève d'une interface entre la ville et l'entreprise. Dans ce sens, elle oppose une démarche de type « pôle de compétitivité » ou ville mondiale à la faveur d'un système productif local basé sur l'innovation naissante et fragile soutenue à renfort de subventions publiques à travers les incubateurs et pépinières d'entreprises. Plus qu'un choix économique, c'est un projet politique.

Une deuxième séquence de la journée a donné lieu un échange sur la proposition d'élaboration d'un guide méthodologique d'actions sur la mise en place d'un Hub créatif.

Partant de la fiche produite afin d'orienter les présentations, la discussion a eu un fil directeur autour de 3 axes : le diagnostic territorial, la perception du Hub créatif, les pistes de réflexions. Nous restituons une partie des échanges qui a eu lieu sur une des questions de chaque axe.

Sur le thème du diagnostic, l'expérience de Liège s'est initiée par un tour de table des acteurs du système économique afin d'identifier les phénomènes émergents tel que l'existence de Fab Lab. Puis, une seconde phase a sollicité les grands financeurs afin de compléter les acteurs potentiels du dispositif. Enfin, la SPI,

l'agence du développement économique pour la province de Liège, a été partie prenante en aidant le diagnostic général par sa connaissance locale du territoire. Une fois ce rassemblement effectué, des acteurs sont venus s'ajouter spontanément. Cette démarche montre un choix politique fort, un investissement régional engagé, et un hub créatif transversal.

Ce retour d'expérience indique que la phase du diagnostic est l'occasion de mobiliser les élus dès le début du Hub créatif et leur rôle est déterminant pour le faire valider au sein des collectivités publiques.

Sur le thème de la perception du Hub créatif, il faut noter qu'il y a l'importance des spécificités territoriales même s'il y a des parallèles entre les différents types de hubs. Sur ce point, il y a besoin d'une expertise de montage de projet d'un hub qui pourrait faire l'objet d'une guide méthodologique en direction des élus et des agents des collectivités publiques. Ce guide non exhaustif servirait de base à des élus qui souhaiteraient se lancer dans l'implantation de ce type d'équipement mais qui n'ont pas d'éléments de base pour initier leurs réflexions.

Ce type de structure est perçu comme un espace de partenariats dans une dynamisation de l'écosystème créatif.

Enfin, les échanges sur les pistes de réflexions ont mis en avant le fait d'associer dès la mise en place du dispositif des néophytes afin de rester avec une large partie de la population qui ne travaille pas dans les Industries Culturelles et Créatives mais désire en connaître plus. De plus, il a été signalé l'importance de rendre compte des réussites mais aussi des échecs qui sont bons à partager dans les « bonnes pratiques à éviter ». Il a été également rappelé l'importance de travailler sur l'environnement fiscal des start-up, et des auto entrepreneurs qui par leur statut, cotisent faiblement (parfois pas du tout) à un système de protection (retraite, maladie).

En conclusion le Hub créatif est une institutionnalisation d'un réseau politique, économique et social. La commission villes innovantes de l'AIMF propose la réalisation d'un guide méthodologie succinct, à destination des élus et des cadres de conception. Ce guide serait composé d'une partie pratique avec les axes à prendre en compte dans la réflexion en aval, puis une seconde partie de type retour d'expériences alimenté par les villes de la commission qui souhaitent partager leur expérience en la matière.

Une prochaine échéance pourrait être lors de l'assemblée générale de l'AIMF à Beyrouth, en septembre 2016, lors de laquelle la commission Villes innovantes devrait se réunir et affiner le cahier des charges de ce guide.

Maxime SCHIRRER
LIRSA / CNAM